

Communiqué de presse

Première série de nouvelles mesures de soutien aux artistes annoncées à l'occasion de la rentrée culturelle de l'opération « Bouger les lignes »

Bruxelles, le 25 septembre 2015

Ce samedi matin au Théâtre de Namur devant près de 400 acteurs culturels, les premiers résultats de la concertation prospective ont été présentés dans le cadre de l'opération « *Bouger les lignes* » initiée par Joëlle Milquet, Ministre de la Culture et lancée le 19 janvier au Théâtre National ; la consultation du secteur a débuté concrètement avec la coupole « Artistes au centre ». Le choix de cette première coupole est bien plus qu'un symbole, c'est l'enjeu central d'une politique culturelle qui se veut novatrice et ambitieuse. Les secteurs artistique, culturel et créatif l'ont bien compris et « *Bouger les lignes* » représente déjà plus de 800 participants.

Cette matinée fut l'occasion de prendre connaissances du rapport intermédiaire de la coupole « Artistes au centre » et de lancer officiellement les travaux de deux autres coupoles : « Alliance Culture-Ecole » et « Plan culturel numérique ».

1. Nouvelles mesures annoncées dans le cadre du plan de soutien aux artistes

Les représentants de la première coupole « Artistes au centre » ont dévoilé leur rapport intermédiaire suite aux 20 rencontres publiques qui se sont déjà tenues sous forme de forums ou d'ateliers, à travers le réseau des PointCulture. La coupole a avant tout voulu poser la question des fondamentaux, à savoir celle d'une définition de l'artiste, de sa valeur et de son rôle dans la société. Ces questions restent l'ancrage des prochaines étapes de « *Bouger les lignes* ». Le rapport intermédiaire de la coupole inventorie plus d'une centaine de recommandations à géométrie très variable : bonnes pratiques, mesures législatives, budgétaires ou structurelles ; à court, moyen ou long terme. Elles concernent des compétences de la Ministre de la Culture, mais aussi d'autres ministères de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'autres niveaux de pouvoir.

Dans ce cadre, la Ministre a annoncé plusieurs réformes ou projets qui sont en cours, notamment :

- **Améliorer le statut d'artiste** : pour sortir les artistes de l'anxiété et de l'insécurité dans lesquelles la législation actuelle les plonge, une concertation sera mise en place avec le niveau fédéral, sur base d'un rapport qui sera présenté en automne pour adapter le statut, comme prévu dans l'accord de gouvernement fédéral. Le comité de concertation sera saisi à cette fin en novembre.
- **Augmenter la part emploi des artistes** : à l'instar de ce qui est proposé dans la note pour une politique théâtrale renouvelée, des objectifs obligatoires seront mentionnés dans les contrats programmes, notamment la part emploi qui doit être réservée aux artistes dans le budget global en fonction des spécificités propres.
- **Etablir un cadastre de l'emploi artistique et redéployer des aides à l'emploi spécifiques pour les artistes** en concertation avec les Régions. Les réformes en cours actuellement au sein des régions sont une opportunité pour développer un axe spécifique pour le secteur culturel.
- **Favoriser les regroupements d'employeurs**, en vue d'augmenter l'emploi dans le monde artistique.
- **Transformer Pointculture en 5 guichets « arts » décentralisés** en Wallonie et à Bruxelles, au service des artistes, et chargés d'assurer leur accompagnement et soutien et de coordonner et promouvoir l'offre culturelle en Fédération.
- **Remettre à plat et renforcer des différentes aides à la création** pour avoir un système unique, souple, bénéficiant plus directement aux artistes et intégrant les phases de recherche et d'écriture.
- **Développer des pépinières d'artistes** via un nouveau partenariat avec les communes à Mons, Namur et Bruxelles comme nous venons de le faire à Liège (nouveau financement de La Chaufferie).
- Lancer des appels à projets relatifs à des **déploiements de résidences d'artistes** pourrait être lancé afin d'inciter (lancement d'une nouvelle stratégie de résidences d'artistes dans les écoles, maisons de repos, hôpitaux, IPPJ etc..) dans la ligne des nouvelles décisions notamment relatives au nouveau financement de La Halte à Liège.
- Mettre en œuvre un **plan de promotion du cinéma belge**, qui sera présenté à l'occasion du FIFF la semaine prochaine.
- Soutenir la création d'une **plateforme numérique** pour mettre en valeur le travail de nos artistes.

- **Installation d'une nouvelle plate-forme numérique centralisant, sous l'égide de la FWB, une mise en évidence des artistes et de la création.**

Cette plate-forme devra répondre aux fonctionnalités de :

- cartographie dynamique des artistes et de la création en FWB ;
 - soutien à la transaction avec d'éventuels programmeurs / acheteurs ;
 - production de contenu éditorial sous forme de web magazine (contenu qui pourra être exploité par les artistes) ;
 - dimension professionnelle au service des artistes (prix, appels à projets, bourses, vernissages, premières de spectacle, actualités de la vie artistique, agendas ...) ;
 - liens vers des supports pédagogiques.
- Mise en place d'une **opération jeunes talents** en coordonnant et s'appuyant sur les présentations de travaux des élèves qui finissent leur cycle de formation.

2. Lancement de la seconde phase de l'opération « Bouger les lignes » les deuxième et troisième coupoles ont été lancées

Les deux coupoles suivantes ont été officiellement lancées ce samedi à Namur :

- Pour la première fois, la compétence de la Culture et de l'Éducation sont à charge d'une même personne et ce rapprochement représente une opportunité indéniable pour ces deux secteurs. Ces deux matières sont fondamentales pour l'avenir de notre société et sont le cœur des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La Coupole « Alliance Culture-Ecole » sera le lieu unique de rédaction des propositions concrètes tant de l'opération « Bouger les lignes » que de celle du «*Pacte pour un Enseignement d'excellence*» afin d'intégrer complètement la culture dans le cursus des élèves.
- La troisième coupole est chargée de rédiger le futur « *Plan culturel numérique* » de la Belgique francophone.

Contact Presse :

Geoffroy KENSIER - 0478 59 41 51 - geoffroy.kensier@gov.cfwb.be